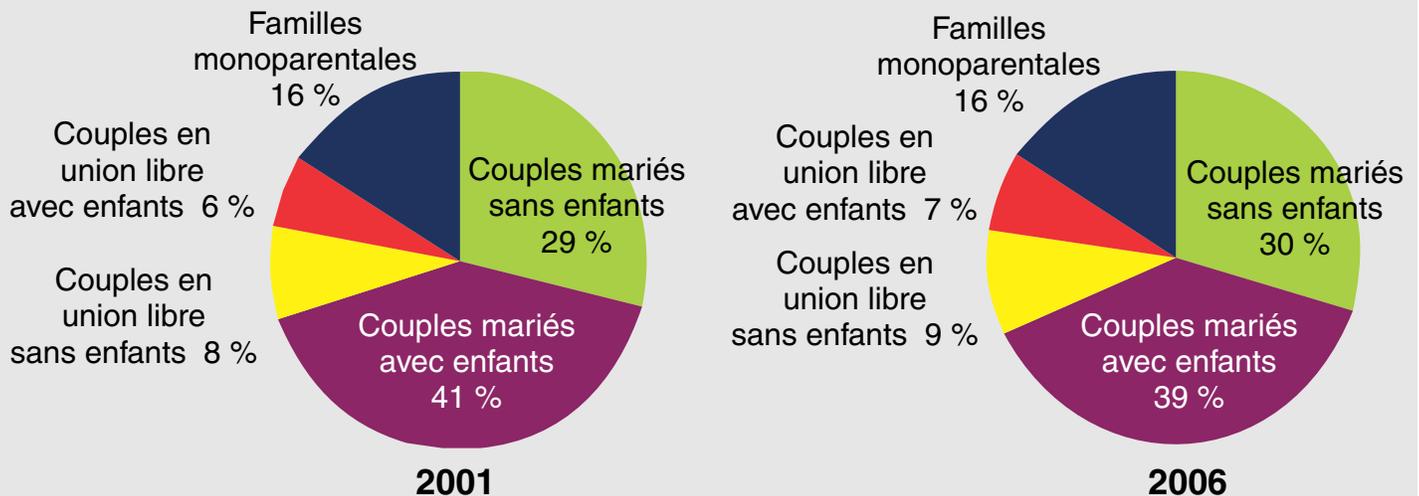




#### 2.1.1 Structure familiale

**Fig. 2.1.1 Répartition des familles de recensement selon la structure familiale, Canada, 2001 et 2006**



Nota :

Ne comprend pas les données du recensement pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

Source : Adapté de Statistique Canada <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/tbt/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=01&GID=837928&GK=1&GRP=1&O=D&PID=89016&PRID=0&PTYPE=88971,97154&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2006&THEME=68&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>, consulté le 13 décembre 2011.

D'après le recensement, on compte cinq types de familles au Canada : les couples mariés avec enfants, les couples mariés sans enfants, les couples en union libre avec enfants, les couples en union libre sans enfants et les familles monoparentales. Il ressort du recensement de 2006 que la structure des familles canadiennes est en pleine évolution. Parmi les familles de recensement, la proportion de couples mariés avec enfants a été ramenée de 41 % en 2001 à 39 % en 2006. Par ailleurs, la proportion de couples en union libre avec enfants est passée de 6 % des familles de recensement en 2001 à 7 % en 2006. La proportion de couples mariés avec enfants va en diminuant, tandis que celles de couples en union libre avec enfants augmente.

#### Conséquences

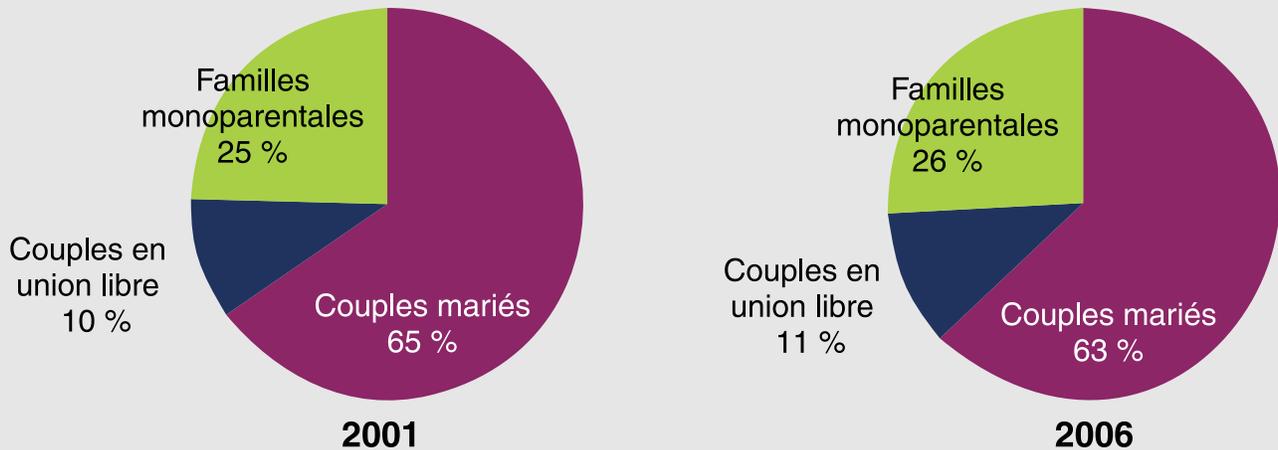
Comme les enfants sont plus nombreux à vivre dans des familles non traditionnelles, la définition canadienne de la notion de famille doit prendre en compte les réalités sociales et être assez large pour englober les structures familiales d'aujourd'hui. De plus, il faut savoir que les familles ne fonctionnent pas toutes de la même façon ou ne sont pas toutes privilégiées dans la même mesure. En reconnaissant les disparités et les luttes communes à certains types de familles (p. ex. un faible revenu au sein des familles monoparentales dirigées par des femmes), nous pouvons commencer à remédier à ces inégalités et, par le fait même, réduire les effets néfastes sur l'unité familiale et les enfants touchés.





#### 2.1.2 Structure familiale

**Fig. 2.1.2 Proportion de familles avec enfants à la maison selon la structure familiale, Canada, 2001 et 2006**



Nota : Ne comprend pas les données du recensement pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombés. L'expression « enfants à la maison » désigne les fils et filles apparentés par le sang, par alliance ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, qui vivent dans le même logement que leurs parents.

Source : Adapté de Statistique Canada <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/tbt/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=01&GID=837928&GK=1&GRP=1&O=D&PID=89016&PRID=0&PTYPE=88971,97154&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2006&THEME=68&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>, consulté le 13 décembre 2011.

En 2006, la majorité des familles avec enfants à la maison étaient dirigées par des couples mariés (63%), tandis que 26 % étaient des familles monoparentales et 11 % étaient dirigées par des couples en union libre. Les données du recensement de 2001 et de 2006 semblent indiquer que la structure des familles avec enfants évolue. La proportion de familles monoparentales et de couples en union libre a augmenté, tandis que celle de couples mariés a diminué.

#### Conséquences

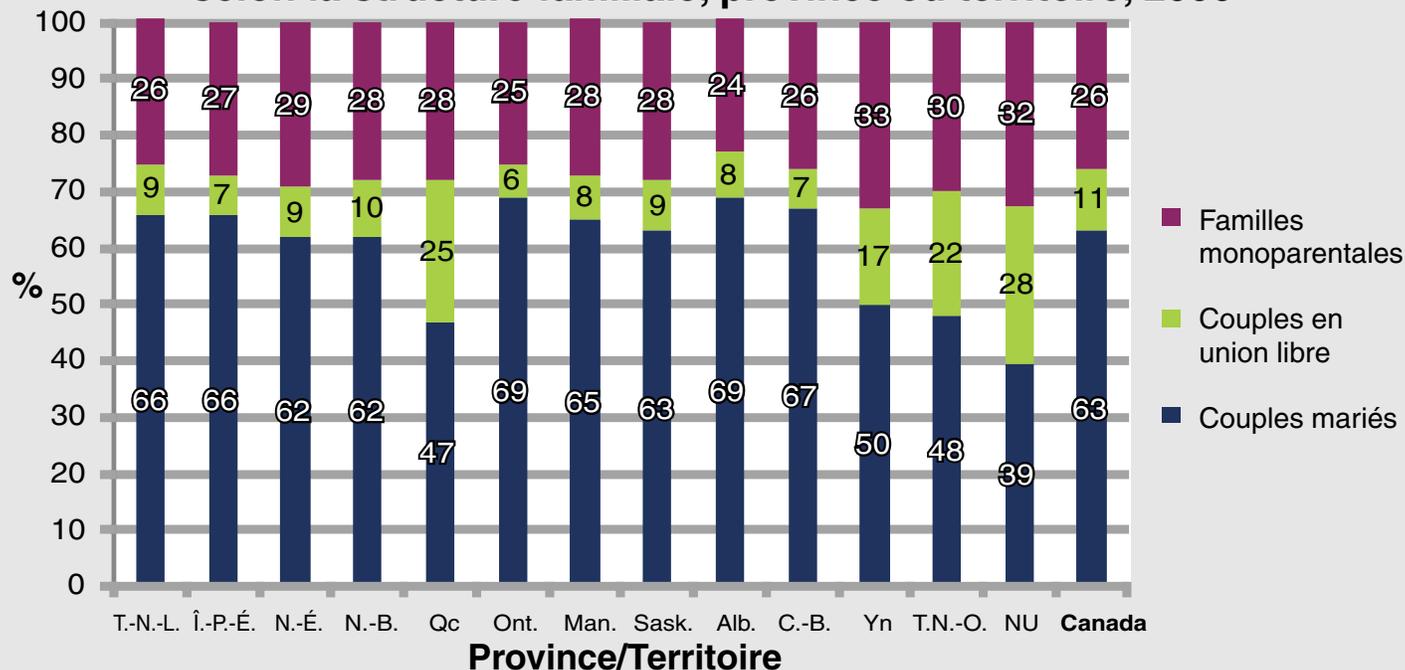
Nous devons être conscients de la fluidité des structures familiales. La stabilité relative qui ressort des figures ci-dessus peut prêter à confusion si les lecteurs ne remarquent pas que l'expérience des enfants concernant la structure familiale peut être ou sera différente de ce qu'elle était au moment du recensement.





#### 2.1.3 Structure familiale

**Fig. 2.1.3 Répartition des familles de recensement avec enfants, selon la structure familiale, province ou territoire, 2006**



Source : Adapté de Statistique Canada <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/tbt/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=01&GID=837928&GK=1&GRP=1&O=D&PID=89016&PRID=0&PTYPE=88971,97154&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2006&THEME=68&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>, consulté le 13 décembre 2011.

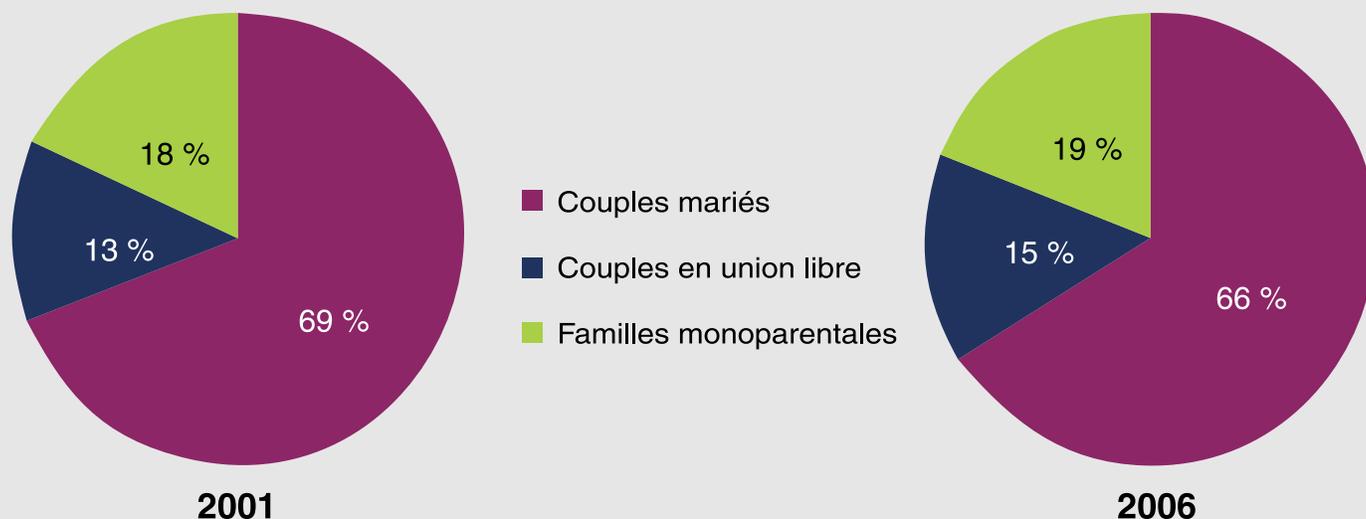
En 2006, dans les différentes provinces, la proportion de couples mariés avec enfants variait entre 62 et 69 %, sauf au Québec, où seulement 47 % des parents étaient mariés. Dans les territoires, en revanche, 50 % ou moins des familles étaient dirigées par un couple marié et 30 % ou plus par un parent seul. À hauteur de 33 %, la proportion de familles monoparentales était la plus élevée au Yukon.





#### 2.1.4 Structure familiale

**Fig. 2.1.4 Répartition des enfants de moins de 15 ans selon la structure familiale, Canada, 2001 et 2006**



Nota :

Ne comprend pas les données du recensement pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

Source : Adapté de Statistique Canada <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/tbt/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=01&GID=837928&GK=1&GRP=1&O=D&PID=89021&PRID=0&PTYPE=88971,97154&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2006&THEME=68&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>, consulté le 13 décembre 2011.

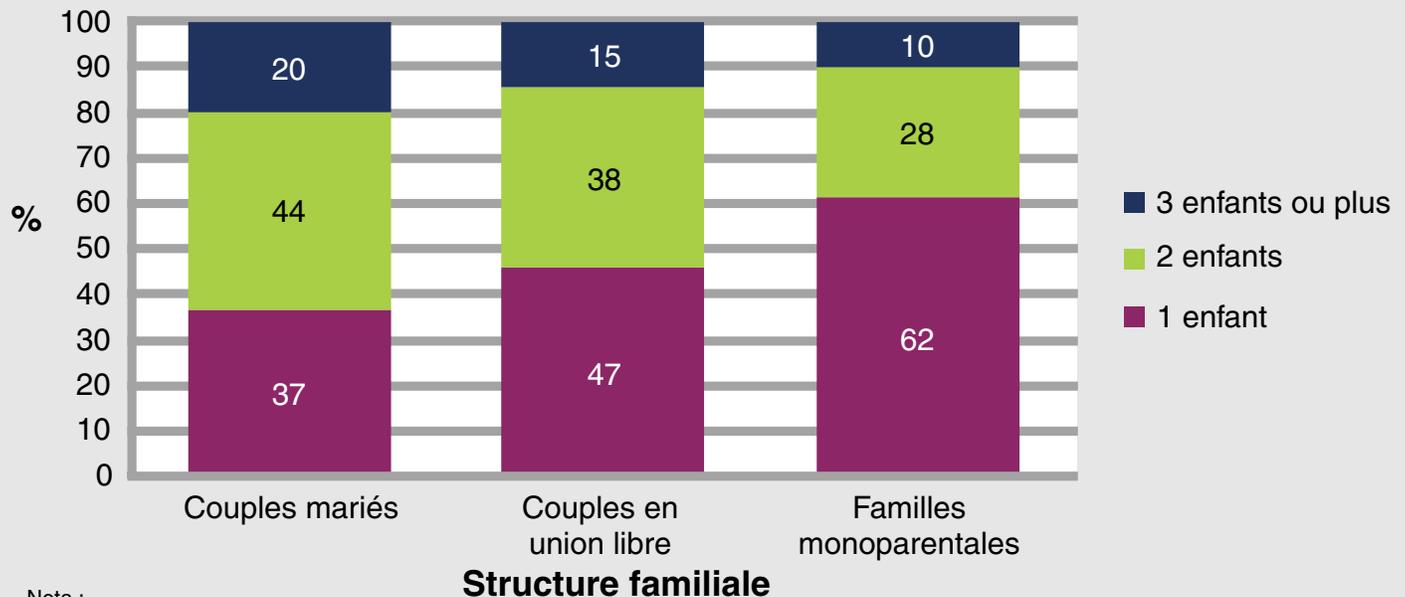
La famille dirigée par un couple marié demeure la structure la plus fréquente parmi les familles de recensement comptant des enfants de moins de 15 ans, mais le recensement de 2006 laisse entrevoir une évolution de la répartition des structures familiales. Parmi les familles comptant des enfants de moins de 15 ans, la proportion de familles dirigées par un couple marié a été ramenée de 69 % en 2001 à 66 % en 2006. Pendant cette période, la proportion de familles de couples en union libre ayant des enfants de moins de 15 ans est passée de 13 à 15 %.





#### 2.1.5 Structure familiale

**Fig. 2.1.5 Nombre d'enfants à la maison par famille selon la structure familiale, Canada, 2006**



Nota :

Ne comprend pas les données du recensement pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

Source : Adapté de Statistique Canada <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/tbt/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=01&GID=837928&GK=1&GRP=1&O=D&PID=89016&PRID=0&PTYPE=88971,97154&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2006&THEME=68&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>, consulté le 13 décembre 2011.

En 2006, la majorité des couples mariés ou en union libre ayant des enfants en comptaient deux ou plus à la maison (64 et 53 % respectivement), tandis que la majorité des familles monoparentales avaient un seul enfant à la maison (62%).

#### Conséquences

Au Canada, la taille moyenne des familles a été ramenée de 3,7 membres en 1971 à 3,0 en 2006<sup>1</sup>. Parmi les nombreux facteurs qui influent sur la taille des familles, la sécurité économique, l'âge des parents, le mariage et le divorce, le niveau de scolarité et la participation à la population active sont associées à une tendance à la baisse de la taille des familles canadiennes.

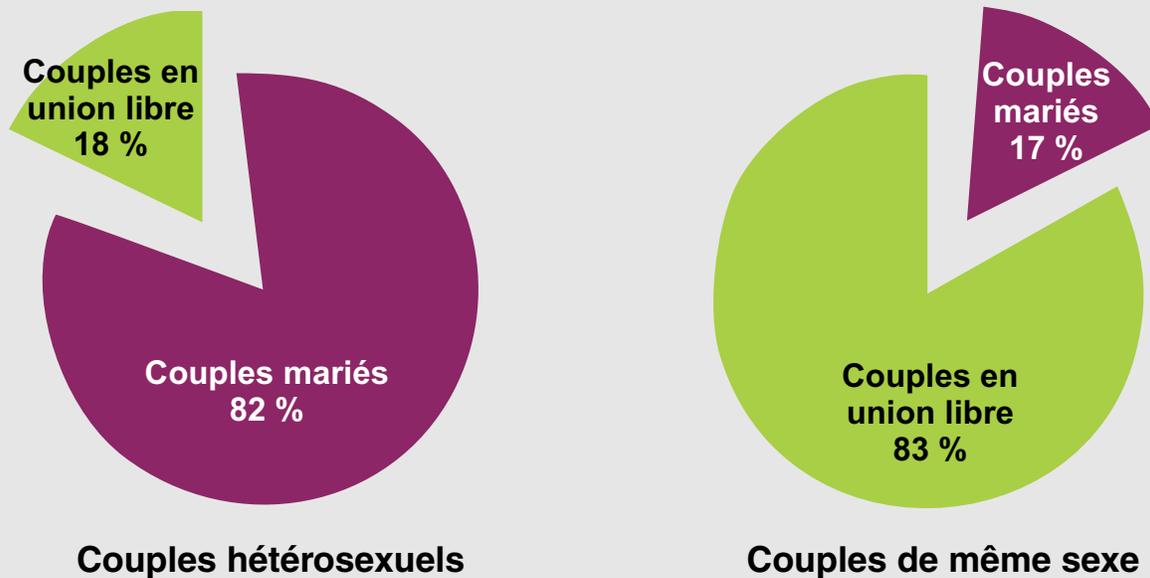
<sup>1</sup> Statistique Canada <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/famil40-fra.htm>, consulté le 13 décembre 2011.





### 2.1.6 Structure familiale

**Fig. 2.1.6 Statut matrimonial des couples hétérosexuels et des couples de même sexe, Canada, 2006**



Source : Adapté de Statistique Canada <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-553/tafle/t2-fra.cfm>, consulté le 13 décembre 2011.

En 2001, le recensement renfermait pour la première fois une question concernant les couples de même sexe. Le 17 juin 2003, le premier ministre Jean Chrétien et le ministre de la Justice Martin Cauchon ont annoncé que le gouvernement fédéral présenterait un projet de loi pour légaliser les mariages entre conjoints de même sexe à la grandeur du pays.

En 2005, la Cour suprême du Canada a légalisé ces mariages. Un an plus tard, dans le cadre du recensement de 2006, 17 % des couples de même sexe ont déclaré être mariés, tandis que 83 % continuaient de vivre en union libre. En revanche, 82 % des couples hétérosexuels étaient mariés et 18 % vivaient en union libre.

#### Conséquences

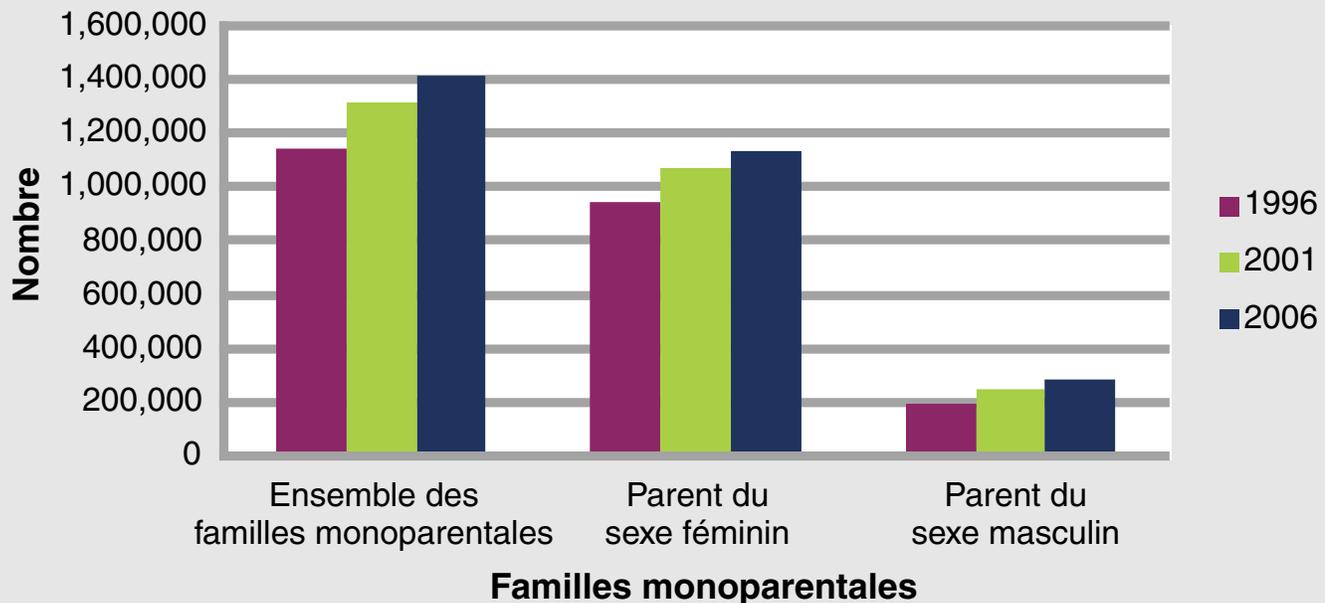
En intentant des poursuites en vertu de la Charte, les couples de même sexe ont fait des progrès appréciables sur la voie de l'égalité juridique avec les couples hétérosexuels. Plusieurs poursuites alléguant une discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ont été intentées devant les tribunaux en vertu de la Charte dans le contexte du droit de la famille ou non. Des couples de même sexe ont invoqué la Charte pour obtenir des droits et obligations similaires à ceux des couples hétérosexuels.





### 2.1.7 Structure familiale

**Fig. 2.1.7 Nombre de familles monoparentales selon le sexe du parent, Canada, de 1996 à 2006 (certaines années)**



Source : Adapté de Statistique Canada <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/tbt/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=01&GID=837928&GK=1&GRP=1&O=D&PID=89016&PRID=0&PTYPE=88971,97154&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2006&THEME=68&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0> et <http://www.statcan.gc.ca/c1996-r1996/oct14-14oct/family-famille2-fra.htm>, consulté le 13 décembre 2011.

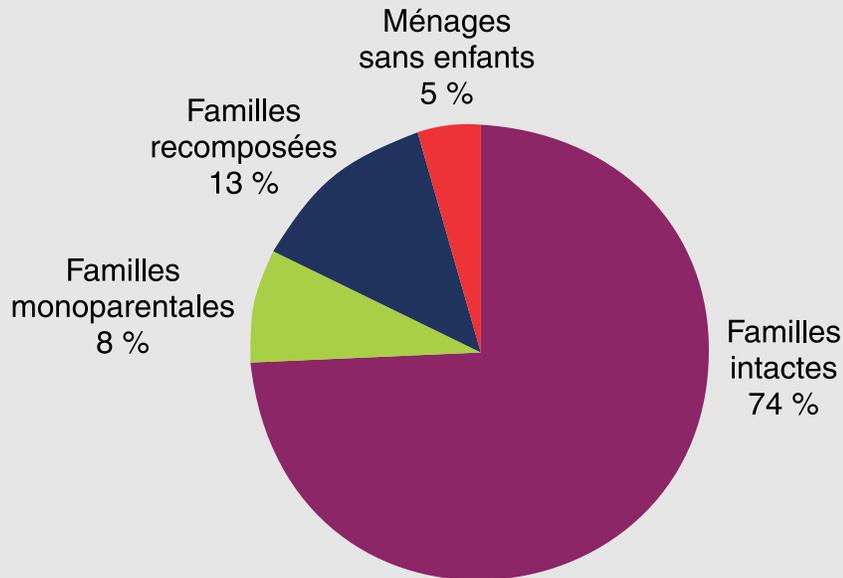
Le nombre de familles monoparentales ne cesse d'augmenter au Canada depuis plusieurs dizaines d'années. En 2006, les familles monoparentales dirigées par la mère étaient quatre fois plus nombreuses que celles dirigées par le père (plus de 1,1 million comparativement à 282 000).





### 2.1.8 Structure familiale

Fig. 2.1.8 Répartition des pères selon la structure familiale, Canada, 2006



Source : Adapté de Statistique Canada <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2010002/t/11165/tbl003-fra.htm>, consulté le 13 décembre 2011. L'âge des pères se situe entre 18 et 65 ans.

Au Canada, la majorité des pères (74 % en 2006) s'occupaient de leurs enfants dans le cadre d'un couple marié ou en union libre. Par ailleurs, 14% des pères s'occupaient de leurs enfants dans le cadre d'une famille recomposée ou étaient les beaux-pères d'un ou de plusieurs enfants. D'autres pères étaient chefs de famille monoparentale (8%) et seulement 4 % des pères ont indiqué n'avoir aucun enfant à la maison.

#### Conséquences

Le concept de paternité s'est élargi considérablement au cours des 20 dernières années. Elle comprend maintenant les pères qui font partie d'un couple en union libre, les pères homosexuels avec ou sans conjoint, divorcés ou séparés qui ne vivent pas avec leurs enfants, les beaux-pères, les pères adoptifs, les pères de famille d'accueil, les pères qui font partie d'une famille recomposée et les hommes âgés qui ne vivent plus avec leurs enfants adultes<sup>2</sup>. Compte tenu des réalités de la paternité au Canada, il est difficile d'évaluer le nombre de pères dans les différentes catégories observées.

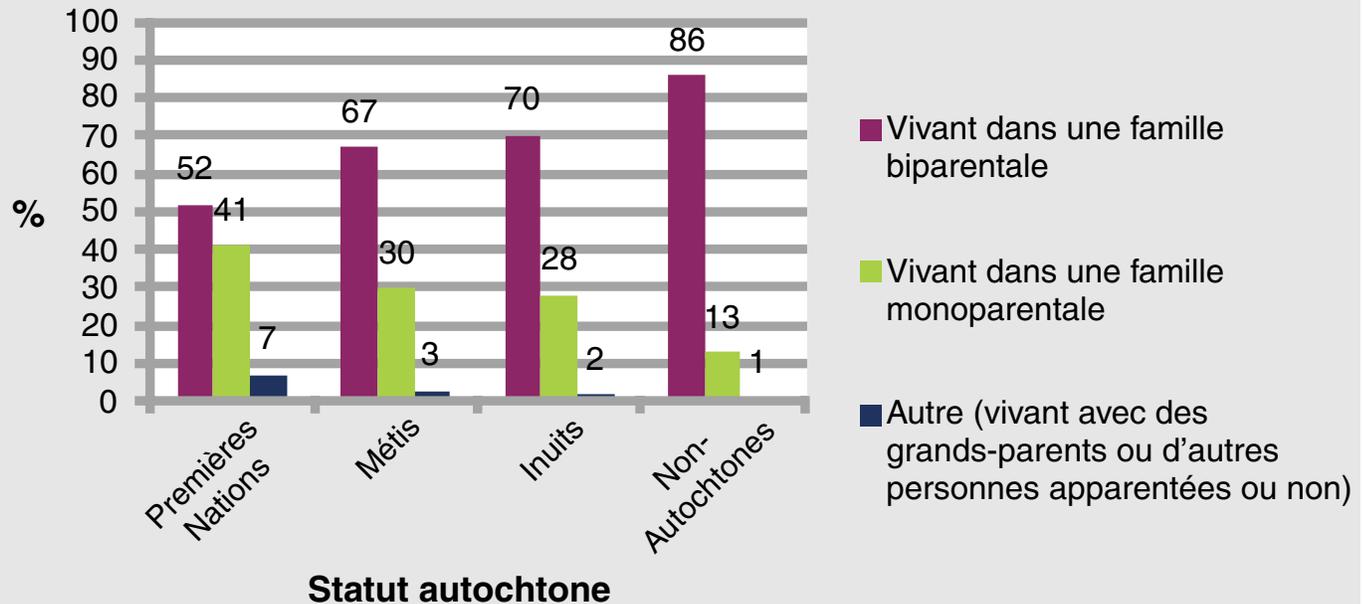
<sup>2</sup> Father Involvement Research Alliance, Canadian Fathers by the Numbers, <http://www.fira.ca/article.php?id=66>, (en anglais seulement), consulté le 13 décembre 2011.





### 2.1.9 Structure familiale

**Fig. 2.1.9 Modalités de vie des enfants de moins de six ans, selon le statut autochtone, Canada, 2006**



Source : Statistique Canada <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-634-x/2008001/charts/6000124-fra.htm>, consulté le 13 décembre 2011.

Au Canada, d'après le recensement de 2006, la plupart (86 %) des enfants non autochtones de moins de six ans vivaient dans une famille biparentale, comparativement à 13 % dans une famille monoparentale et à 1 % dans un autre type de famille.

Les enfants autochtones de moins de six ans étaient plus nombreux que leurs homologues non autochtones à vivre dans une famille monoparentale. Cinquante-deux pour cent des enfants des Premières nations de moins de six ans vivaient dans une famille biparentale.

### Conséquences

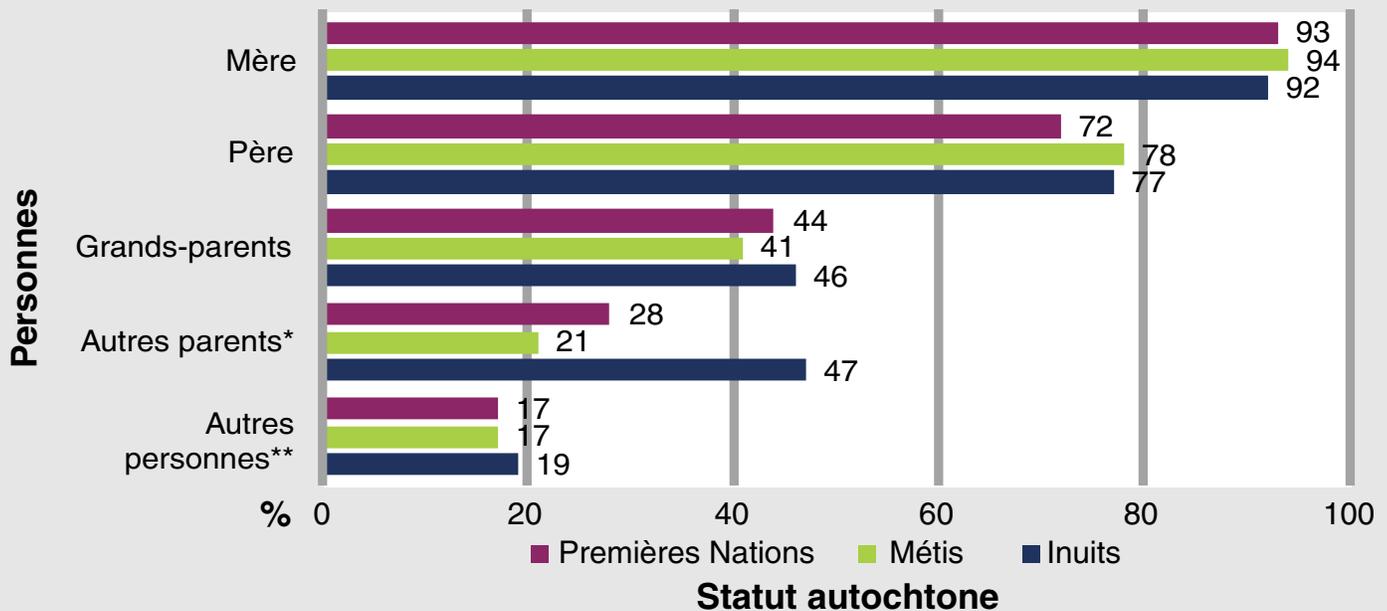
Les enfants autochtones de moins de six ans étaient beaucoup plus nombreux que leurs homologues non autochtones à vivre dans une famille monoparentale. Par le fait même, ces enfants étaient plus susceptibles de vivre dans la pauvreté.





#### 2.1.10 Structure familiale

**Fig. 2.1.10 Personnes qui s'occupent d'enfants autochtones âgés de moins de six ans, Canada, 2006**



\* Comprend les tantes et oncles, les frères et sœurs ainsi que les cousins.

\*\* Comprend les enseignants, les éducateurs en garderie, les autres parents non encore mentionnés et les personnes non apparentées.

Source : Adapté de Statistique Canada <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2008002/t/10729/tbl003-fra.htm> et <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2008002/t/10729/tbl005-fra.htm>, consulté le 13 décembre 2011.

L'Enquête sur les enfants autochtones de 2006 a examiné le nombre de parents, de grands-parents, d'autres parents ou d'autres personnes qui s'occupaient d'un enfant autochtone de moins de six ans. La grande majorité des mères — membres de Premières Nations (93 %), Métisses (94%) et Inuites (92 %) — s'occupaient de leurs enfants, tout comme de nombreux pères membres des Premières Nations (72 %), Métis (78 %) et Inuits (77 %). Toujours selon l'enquête, la proportion d'enfants de moins de six ans dont s'occupaient leurs grands-parents est de 44 % parmi les Premières Nations, 41 % chez les Métis et 46 % chez les Inuits. Les autres parents, notamment les frères et sœurs et les membres de la famille élargie, s'en occupaient moins parmi les familles des Premières Nations (28 %) et les familles métisses (21%), comparativement aux familles inuites (47 %). La proportion de personnes autres que les membres de la famille qui s'occupaient d'enfants de moins de six ans s'élevait à 17 % pour les enfants membres des Premières Nations ou Métis et à 19 % pour les enfants inuits.

#### Conséquences

« Les enfants occupent une place particulière dans les cultures autochtones. Selon la tradition, ils sont un don des esprits [...]. [L'enfant] possède en lui des dons qui se manifestent lorsqu'il devient enseignant, mère, chasseur, conseiller, artisan ou visionnaire. Il apporte des forces nouvelles à la famille, au clan et au village. Sa présence joyeuse rajeunit le cœur des anciens. »

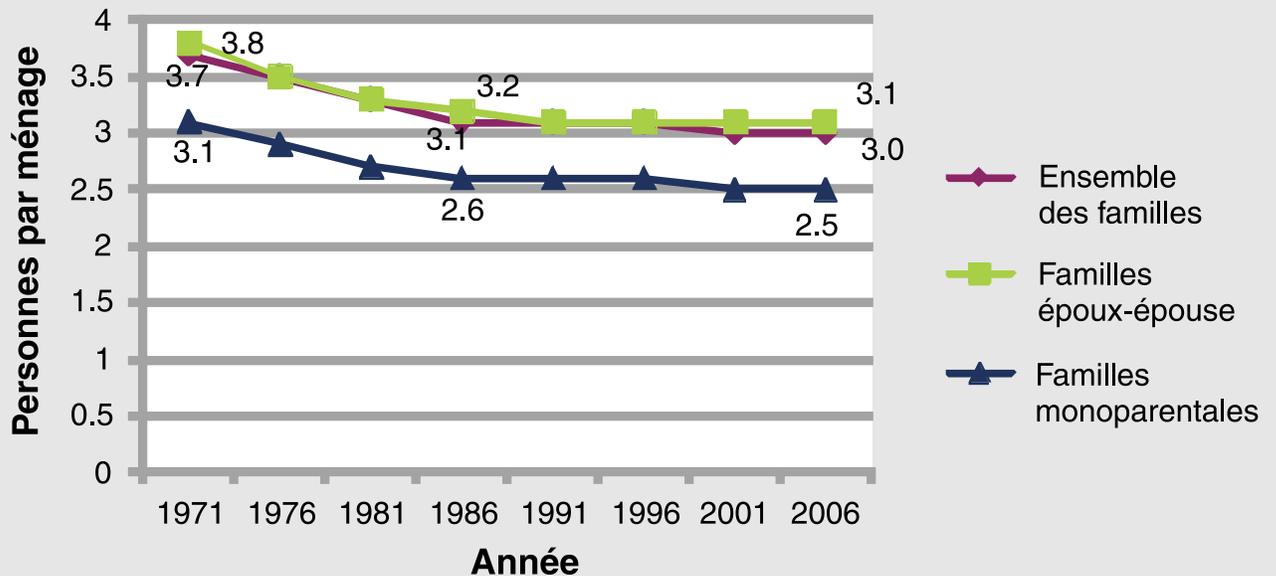
*(Commission royale sur les peuples autochtones, 1996)*





### 2.1.11 Structure familiale

**Fig. 2.2.11 Taille moyenne des familles selon la structure familiale, Canada, 1971-2006 (certaines années)**



Nota : Comprend les familles sans enfants.

Source :

Adapté de Statistique Canada <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/famil40-fra.htm>, consulté le 13 décembre 2011.

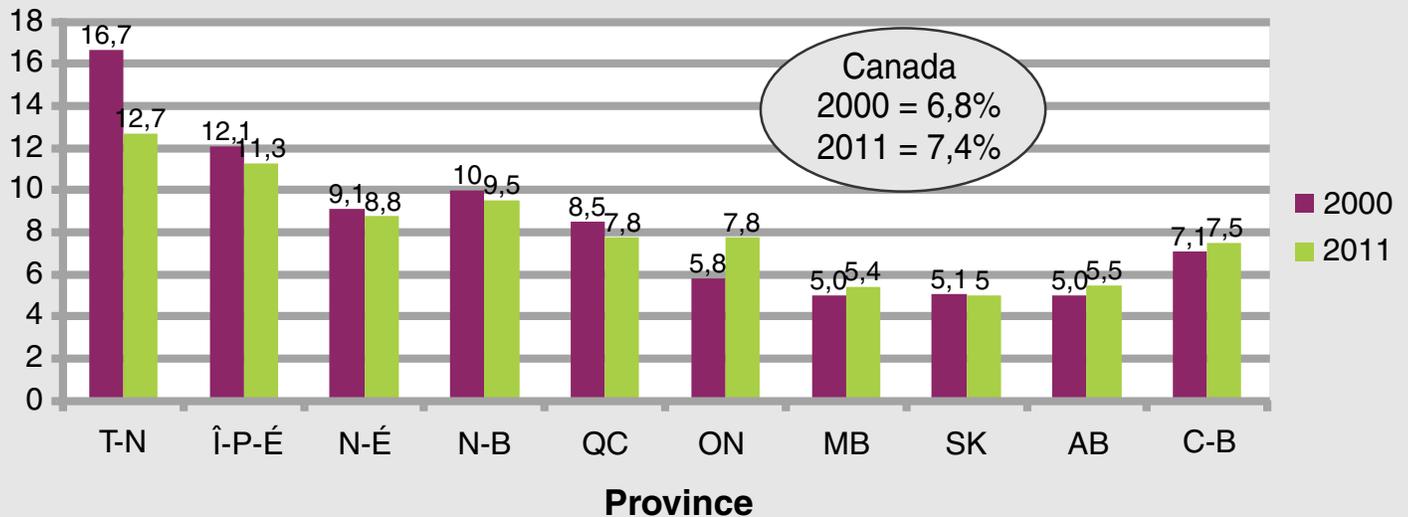
La taille moyenne des familles de recensement — avec ou sans enfants — a diminué depuis une génération. Le nombre de membres de la famille canadienne moyenne a été ramené de 3,7 en 1971 à 3,0 en 2006. On observe une diminution similaire parmi les familles époux-épouse (de 3,8 à 3,0) et les familles monoparentales (de 3,1 à 2,5).





#### 2.2.12 Travail et famille

**Fig. 2.2.12 Taux de chômage, Canada, par province, 2000 et 2011**



Source : Adapté de la base de données CANSIM de Statistique Canada (<http://cansim2.statcan.gc.ca>, tableau 282-0002), consulté le 15 janvier 2012.

En 2011, le taux de chômage s'établissait à 7,4 % au Canada. Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré le taux le plus élevé (12,7 %), suivi de l'Île-du-Prince-Édouard à 11,3 %. Le Manitoba (5,4 %), la Saskatchewan (5,0 %) et l'Alberta (5,5 %) ont affiché un taux inférieur à la moyenne nationale. Entre 2000 et 2011, le taux de chômage a reculé de 16,7 à 12,7 % à Terre-Neuve-et-Labrador, mais il est passé de 5,8 à 7,8 % en Ontario.

#### Conséquences

Le chômage entraîne une diminution des ressources financières disponibles pour répondre aux besoins de la famille. La durée d'emploi joue aussi un rôle important dans le bien-être de la famille. Le taux de chômage provincial a été le plus élevé dans la région de l'Atlantique, mais le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont enregistré la durée moyenne du chômage la plus longue (respectivement 23, 22 et 21 semaines)<sup>1</sup>. Pour protéger les collectivités vulnérables contre un effondrement économique au cours des périodes difficiles, les dirigeants doivent stimuler un développement rentable et durable propre à offrir un filet de sécurité à la population active.

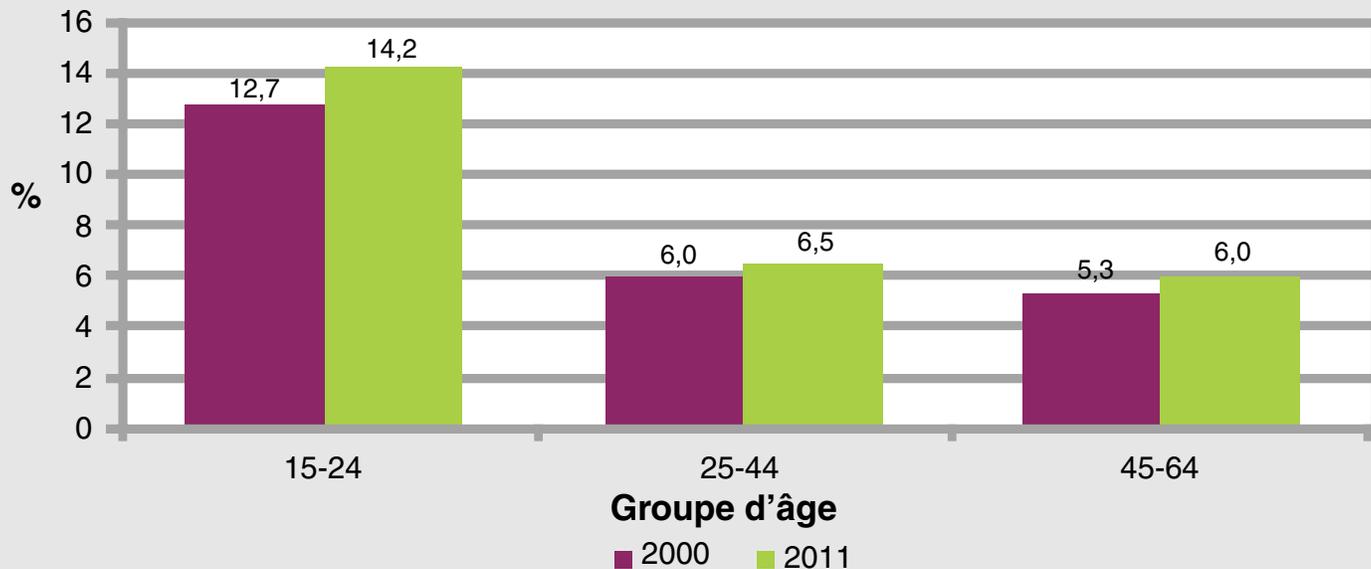
<sup>1</sup> Statistique Canada, 2011. Tableau CANSIM 282-0048 – Estimations issues de l'Enquête sur la population active <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?id=2820048&pattern=&p2=-1&p1=1&tabMode=dataTable&stByVal=1&paSer=&csid=&retrLang=fra&lang=fra>, consulté le 15 janvier 2012.





#### 2.2.13 Travail et famille

**Fig. 2.2.13 Taux de chômage selon le groupe d'âge, Canada, 2000 et 2011**



Nota : La population active exclut 1) les étudiants actuellement aux études à temps plein qui cherchent un emploi à temps plein et 2) les étudiants qui ne sont pas disponibles pour travailler parce qu'ils sont aux études.

Source : Adapté de la base de données CANSIM de Statistique Canada (<http://cansim2.statcan.gc.ca>, tableau 282-0002), consulté le 15 janvier 2012.

Le taux de chômage des jeunes correspond au nombre de chômeurs dans le groupe de 15 à 24 ans exprimé en pourcentage du nombre de ces jeunes au sein de la population active (ceux qui travaillent ou cherchent un emploi). En 2000, le taux de chômage des jeunes s'établissait à 12,7 % à l'échelle nationale<sup>1</sup>.

En 2011, le taux de chômage des jeunes était passé à 14,2 %. Dans le groupe de 15 à 19 ans, près d'un jeune sur cinq (19,5 %) était en chômage, comparativement à 10,9 % dans le groupe de 20 à 24 ans. Le taux de chômage des adultes de 25 à 64 ans se chiffrait à 6,2 %.

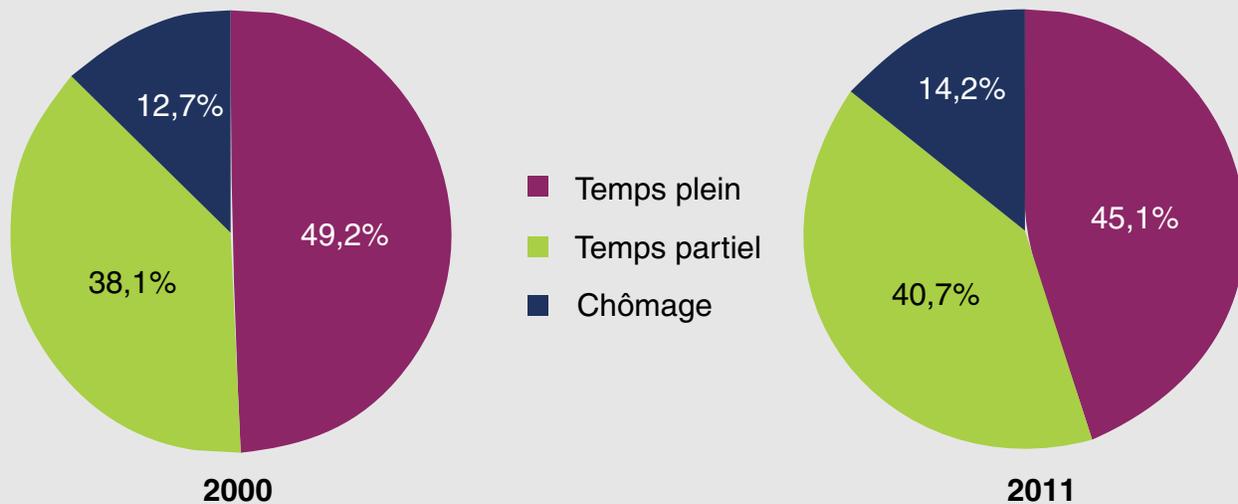
<sup>1</sup> Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2000.





#### 2.2.14 Travail et famille

**Fig. 2.2.14 Situation d'emploi de la population active, de 15 à 24 ans, Canada, 2000 et 2011**



Source : Adapté de la base de données CANSIM de Statistique Canada (<http://cansim2.statcan.gc.ca>, tableau 282-0002), consulté le 15 janvier 2012.

Parmi les jeunes Canadiens de 15 à 24 ans, 45,1 % travaillaient à temps plein et 40,7 % à temps partiel en 2011.

La plupart des jeunes de ce groupe d'âge occupant un emploi (71 %) ont cité « va à l'école » comme raison pour occuper un emploi à temps partiel, 5 % ont affirmé qu'il s'agissait d'un choix personnel et 20 % ont indiqué « autre raison », ce qui comprend la conjoncture économique et l'incapacité de travailler à temps plein<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Source : Statistique Canada, tableaux CANSIM 282-0014 et 282-0001.

#### Conséquences

L'emploi à temps partiel ne cesse d'augmenter, en particulier chez les jeunes de 15 à 24 ans<sup>1</sup>. Dans ce groupe d'âge, l'emploi à temps partiel constitue souvent la solution idéale, car il permet aux jeunes de gagner un revenu tout en poursuivant leurs études secondaires ou postsecondaires.

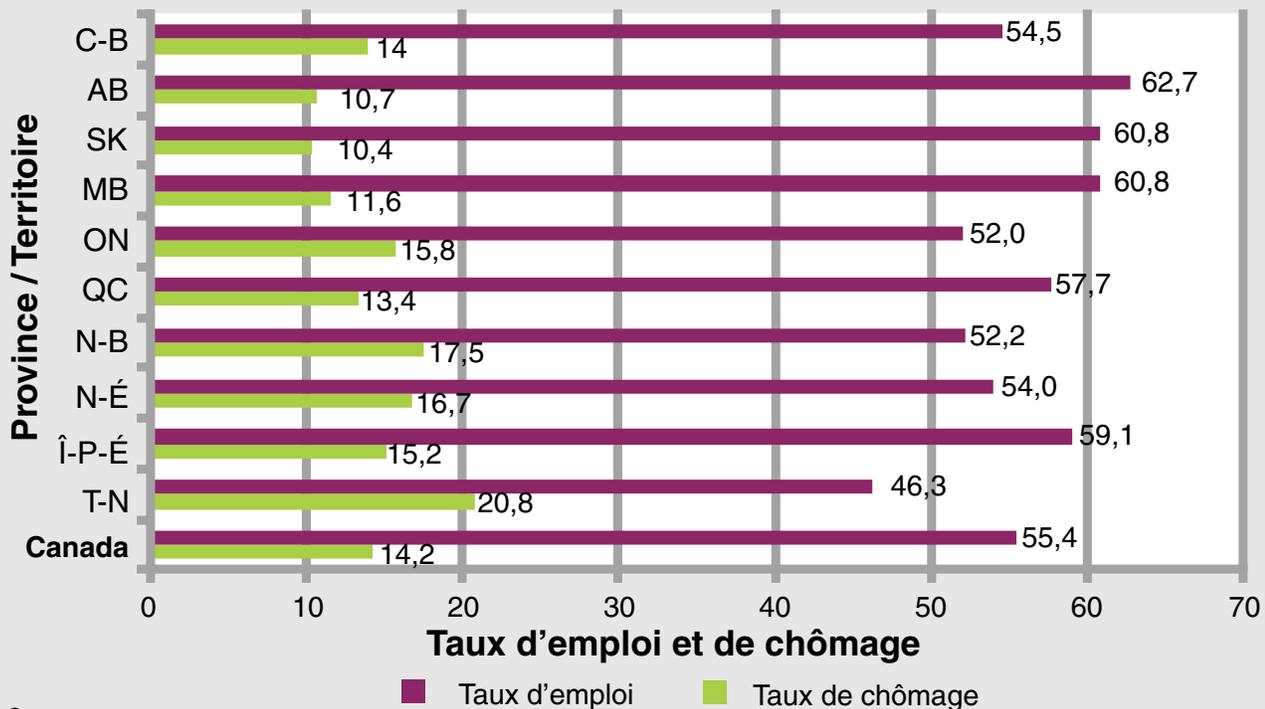
<sup>1</sup> Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2010. Travail – Taux d'emploi [http://www4.hrsdc.gc.ca/.3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=13#M\\_6](http://www4.hrsdc.gc.ca/.3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=13#M_6), consulté le 15 janvier 2012.





#### 2.2.15 Travail et famille

**Fig. 2.2.15 Taux d'emploi et de chômage, de 15 à 24 ans, par province, 2011**



Source :

Adapté de la base de données CANSIM de Statistique Canada (<http://cansim2.statcan.gc.ca>, tableau 282-0002), consulté le 15 janvier 2012.

En 2011, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans était le plus élevé en Alberta (62,7 %), en Saskatchewan (60,8 %) et au Manitoba (60,8 %). C'est à Terre-Neuve-et-Labrador que la proportion de jeunes de ce groupe d'âge faisant partie de la population active était la plus faible (46,3 %).

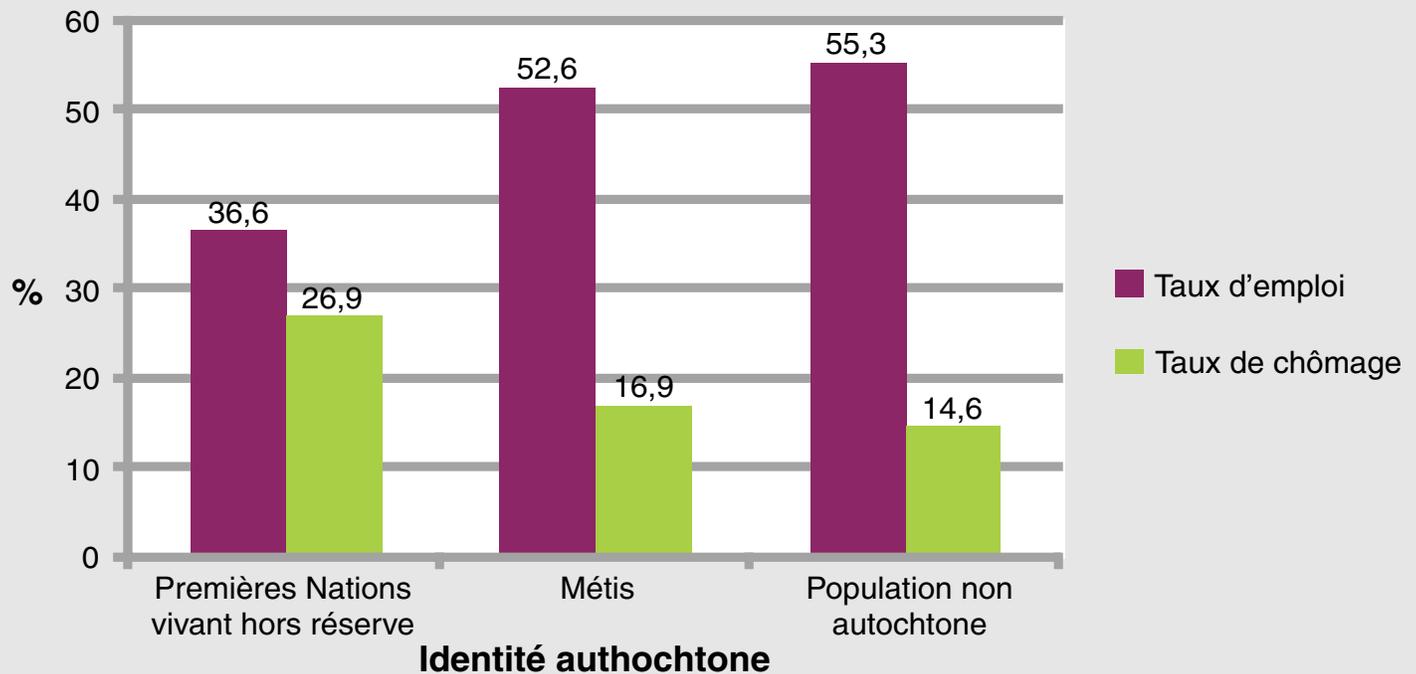
En 2011, le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans se chiffrait à 55,4 %. Le taux de chômage à Terre-Neuve-et-Labrador (46,3 %), en Ontario (52,0 %), au Nouveau-Brunswick (52,2 %), en Nouvelle-Écosse (54,0 %) et en Colombie-Britannique (54,5 %) était inférieur à la moyenne nationale.





## 2.2.16 Travail et famille

**Fig. 2.2.16 Taux d'emploi et de chômage des jeunes, de 15 à 24 ans, selon l'identité autochtone, Canada, 2010**



Note : Les données sur les Autochtones ne comprennent pas celles qui se rapportent aux Inuits.

Source : Adapté de Statistique Canada <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-588-x/2011003/t006-fra.htm>, consulté le 15 janvier 2012.

En 2010, le taux de chômage était de 26,9 % chez les jeunes des Premières Nations vivant hors réserve et de 16,9 % chez les Métis. Il s'établissait à 14,6 % parmi leurs homologues non autochtones.

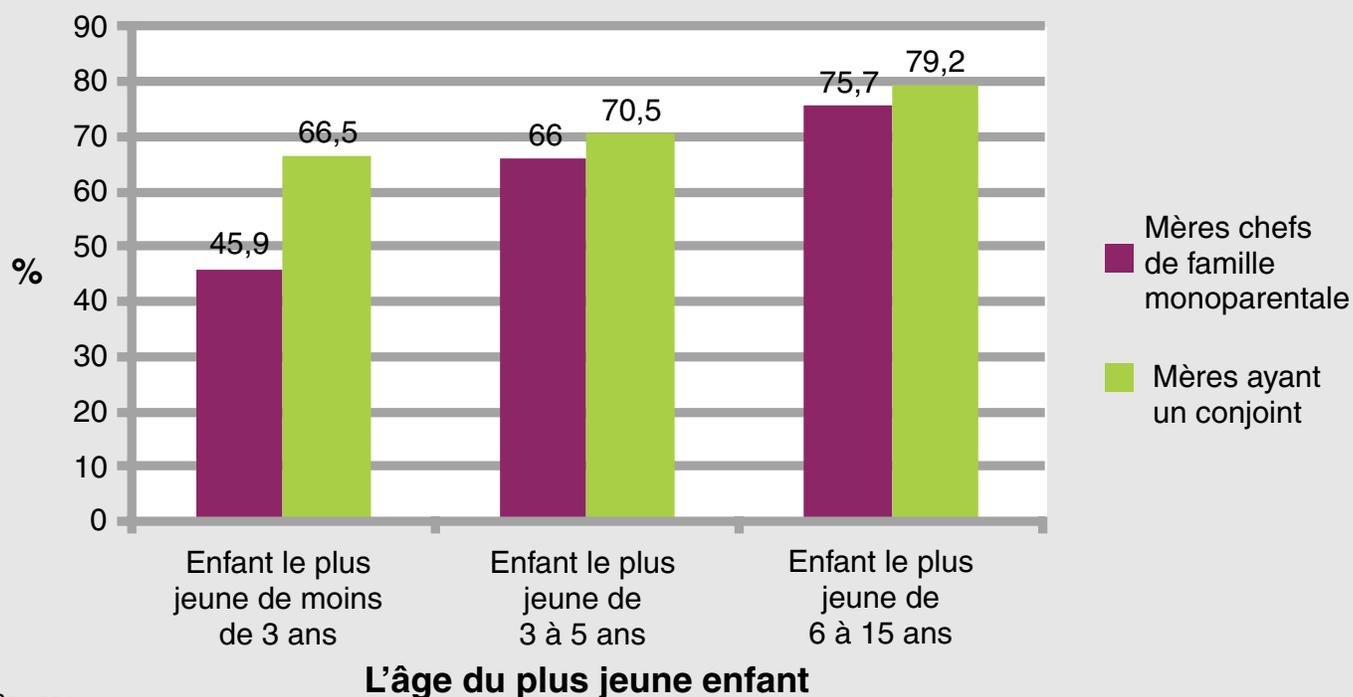
Le taux d'emploi des jeunes des Premières Nations vivant hors réserve se chiffrait à 36,6 % et celui des jeunes Métis, à 52,6 %.





#### 2.2.17 Travail et famille

**Fig. 2.2.17 Taux d'emploi des femmes ayant des enfants selon la situation familiale, Canada, 2009**



Source :

Adapté de Statistique Canada <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2010001/article/11387/tbl/tbl006-fra.htm>, consulté le 15 janvier 2012.

La structure familiale peut influencer sur la situation d'emploi des mères. Celles qui ont de jeunes enfants sont moins susceptibles d'occuper un emploi que celles dont les enfants sont plus âgés. Tout de même, parmi les femmes ayant un enfant de moins trois ans, 45,9 % des mères chefs de famille monoparentale et 66,5 % des femmes ayant un conjoint occupaient un emploi à l'extérieur du foyer.

Lorsque leurs enfants fréquentent l'école, 75,7 % des mères chefs de famille monoparentale et 79,2 % de celles ayant un conjoint occupent un emploi.

#### Conséquences

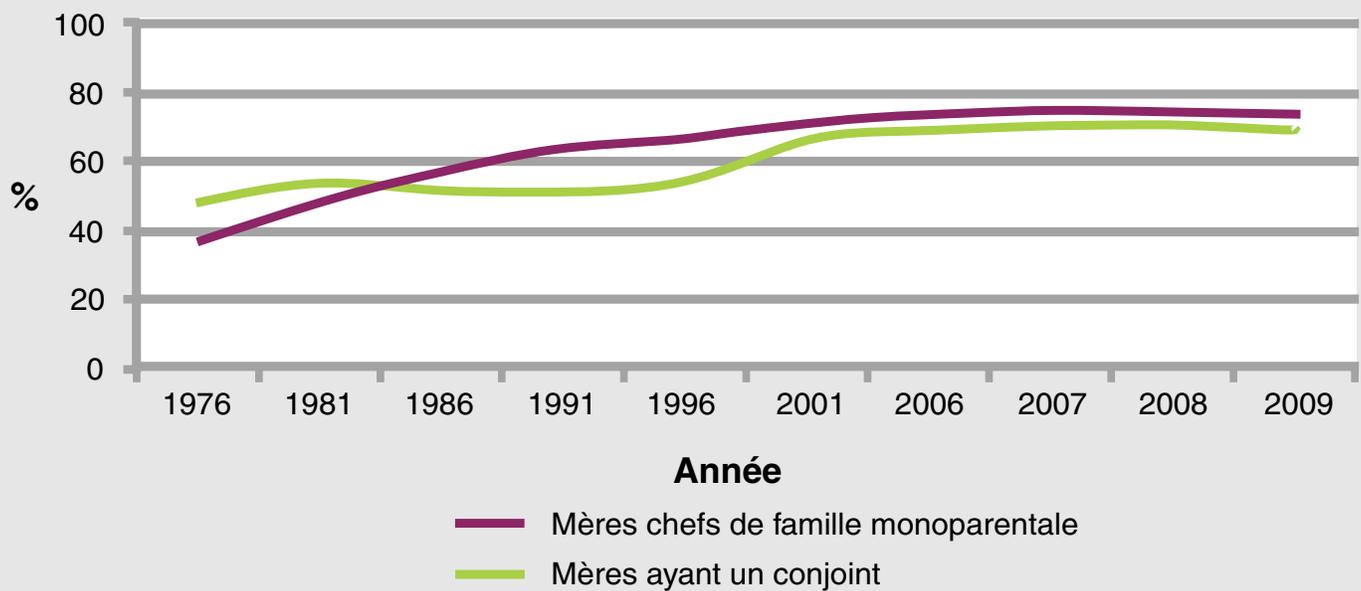
Compte tenu du nombre croissant de mères qui travaillent à l'extérieur, il est important de rendre plus accessibles et plus abordables les services de garde et d'éducation des jeunes enfants ainsi que les services de garde après l'école.





## 2.2.18 Travail et famille

**Fig. 2.2.18 Taux d'emploi des mères dont le plus jeune enfant a moins de 16 ans, Canada, de 1976 à 2009 (certaines années)**



Source :

Adapté de Statistique Canada <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2010001/article/11387/tbl/tbl006-fra.htm>, consulté le 15 janvier 2012.

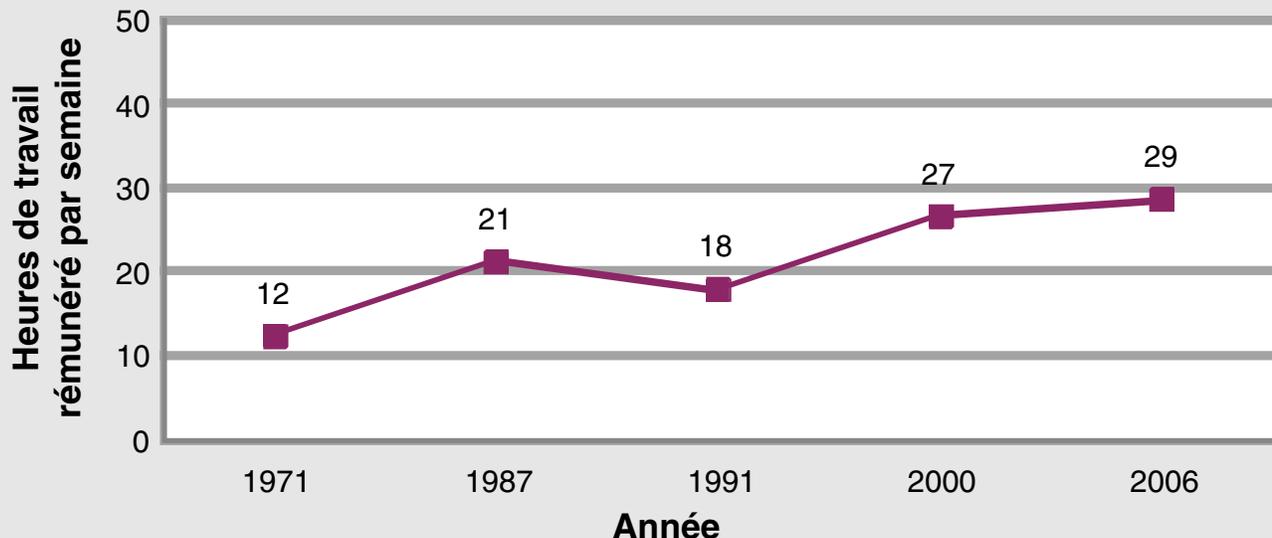
Qu'elles soient chefs de famille monoparentale ou qu'elles aient un conjoint, la majorité des femmes ayant des enfants occupent un emploi. En 2009, parmi les mères ayant au moins un enfant de moins de 16 ans et un conjoint, 74 % travaillaient, comparativement à 69 % pour les mères chefs de famille monoparentale. Depuis 1976, il s'agit d'une augmentation de 95 % pour les mères ayant un conjoint et de 44 % pour les chefs de famille monoparentale. Le taux d'emploi des femmes ayant des enfants de moins de 16 ans est demeuré relativement stable depuis 2001.





#### 2.2.19 Travail et famille

**Fig. 2.2.19 Nombre d'heures de travail rémunéré par semaine pour les mères chefs de famille monoparentale ayant des enfants de moins de 18 ans à la maison, Canada, de 1971 à 2006 (certaines années)**



Nota : Nombre d'heures pondéré selon les ménages et non par individu.

Source : Burton, P. et S. Phipps, 2010. *Families, time and well-being in Canada, Luxembourg Income Study Working Paper Series, no 537, page 30, <http://www.lisproject.org/publications/liswps/537.pdf> (en anglais seulement), consulté le 15 janvier 2012.*

En 1971, les mères chefs de famille monoparentale travaillaient en moyenne 12 heures par semaine pour soutenir leur famille. En 1987, elles étaient passées à 21 heures par semaine. Au début du nouveau millénaire, les mères seules travaillaient 27 heures par semaine et les plus récentes estimations semblent indiquer que leur semaine de travail a continué d'augmenter pour atteindre 29 heures en 2006. Malgré l'accroissement de leurs heures de travail, le revenu disponible réel de ces femmes est demeuré faible.

Les gains des mères chefs de famille monoparentale ont aussi augmenté. Leur revenu disponible est passé de 9 825 \$ en 1971 à 15 120 \$ en 1991 et à 22 874 \$ en 2006.

#### Conséquences

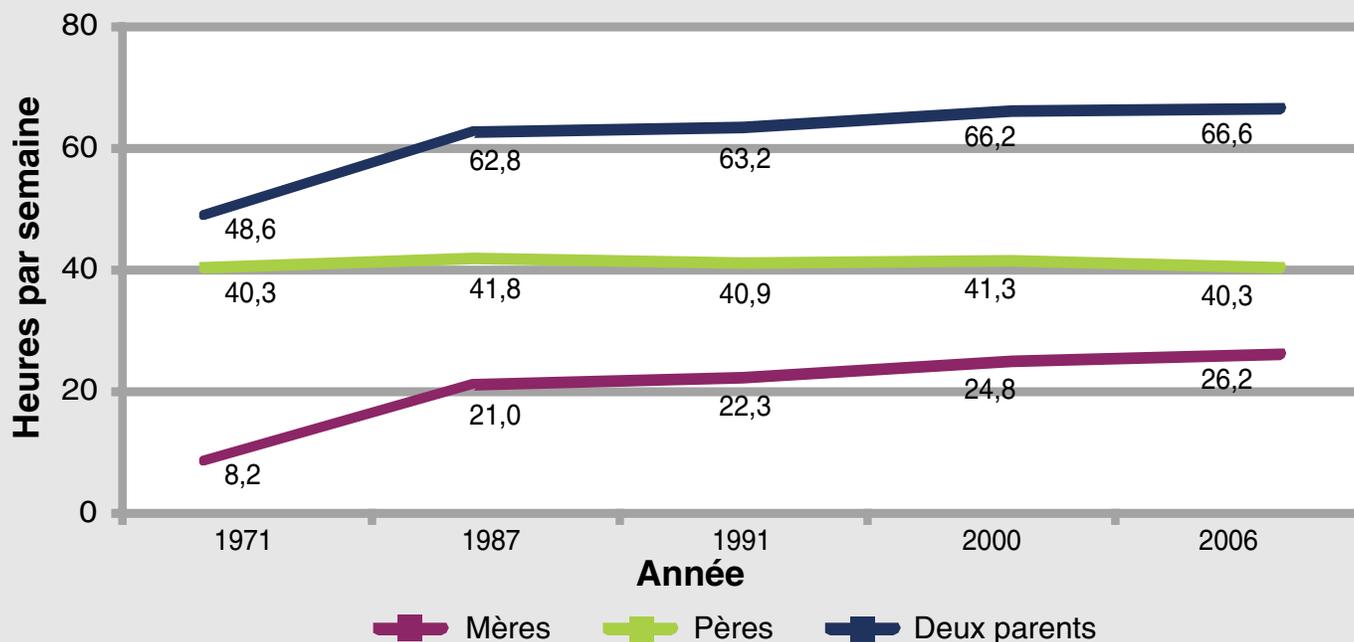
Ces dernières années, le revenu d'emploi des mères chefs de famille monoparentale a augmenté, mais elles passent davantage de temps au travail, ce qui leur en laisse moins à consacrer à leurs enfants à la maison. En outre, malgré l'augmentation de la semaine de travail de ces femmes, leur revenu est demeuré faible.





#### 2.2.20 Travail et famille

**Fig. 2.2.20 Nombre d'heures de travail rémunéré des mères et des pères vivant en couple et ayant des enfants de moins de 18 ans à la maison, Canada, de 1971 à 2006 (certaines années)**



Source : Burton, P. et S. Phipp. 2010. *Families, time and well-being in Canada, Luxembourg Income Study Working Paper Series, no 537, pages 27 à 29* <http://www.lisproject.org/publications/liswps/537.pdf> (en anglais seulement), consulté le 15 janvier 2012.

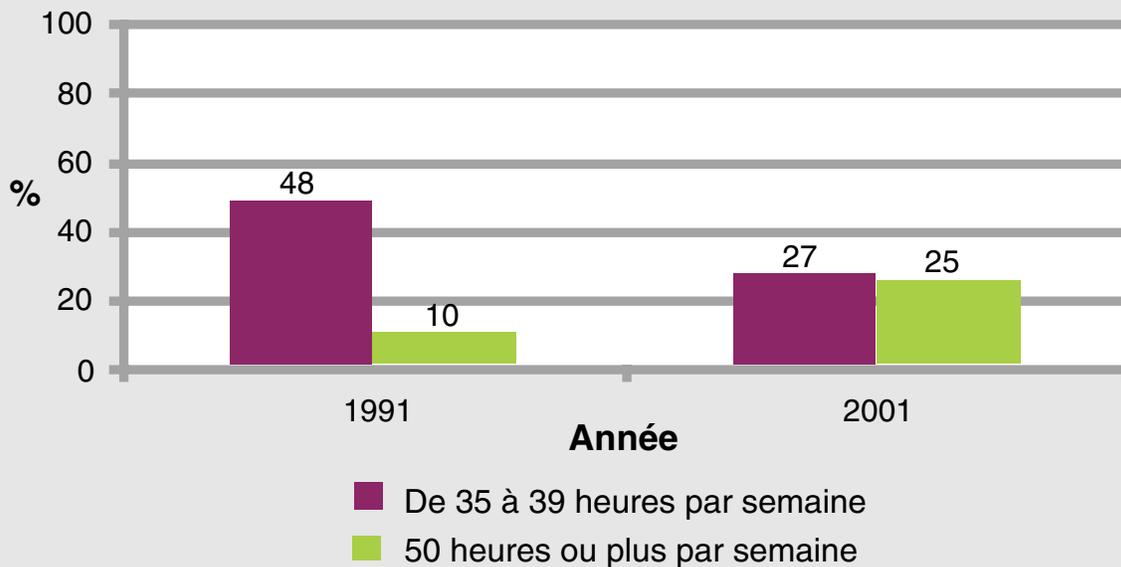
En 1971, le nombre d'heures de travail rémunéré des mères et des pères vivant en couple et ayant des enfants de moins de 18 ans à la maison se chiffrait en moyenne à 48,6 heures par semaine. En 2006, il avait augmenté de 37 % pour atteindre 66,6 heures, mais cette hausse est attribuable aux mères qui consacraient davantage d'heures à leur travail rémunéré. Entre 1971 et 2006, le temps consacré par les mères à leur travail rémunéré a plus que triplé, passant de 8,2 à 26,2 heures. En outre, l'augmentation du nombre d'heures de travail rémunéré des mères est proportionnellement plus forte parmi les familles à faible revenu. De fait, l'accroissement du nombre d'heures de travail a été plus marquée parmi les familles à revenu faible ou moyen, mais ce sont les familles à revenu élevé qui ont bénéficié de la plus forte hausse du revenu réel.





#### 2.2.21 Travail et famille

**Fig. 2.2.21 Pourcentage d'employés qui travaillent 50 heures ou plus et de 35 à 39 heures par semaine, Canada, 1991 et 2001**



Source : Duxbury, L. et C. Higgins. 2009. Principales constatations et recommandations de l'Enquête de Santé Canada sur le conflit entre le travail et la vie personnelle (2001). Santé Canada, Ottawa (Ontario) [http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/occup-travail/balancing\\_six-equilibre\\_six/index-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/occup-travail/balancing_six-equilibre_six/index-fra.php), consulté le 15 janvier 2012.

Une étude sur le conflit entre le travail et la vie personnelle a récemment été menée auprès de 100 entreprises canadiennes comptant 500 employés ou plus. Sur les 31 571 employés qui ont participé à l'enquête, 55 % étaient des femmes<sup>1</sup>.

L'étude a révélé une augmentation globale du nombre d'heures de travail entre 1991 et 2001. Entre 1991 et 2001, la proportion d'employés travaillant 50 heures ou plus par semaine est passée de seulement 10 à 25 %. La proportion de ceux travaillant de 35 à 39 heures par semaine a reculé de 48 à 27 %. Selon les estimations, pas moins d'un Canadien sur quatre occupant un emploi et jusqu'à 60 % d'entre eux ont de la difficulté à établir un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle, presque exclusivement parce qu'ils doivent s'occuper d'un parent âgé ou bien d'un membre de la famille ou d'un ou de plusieurs enfants malades.

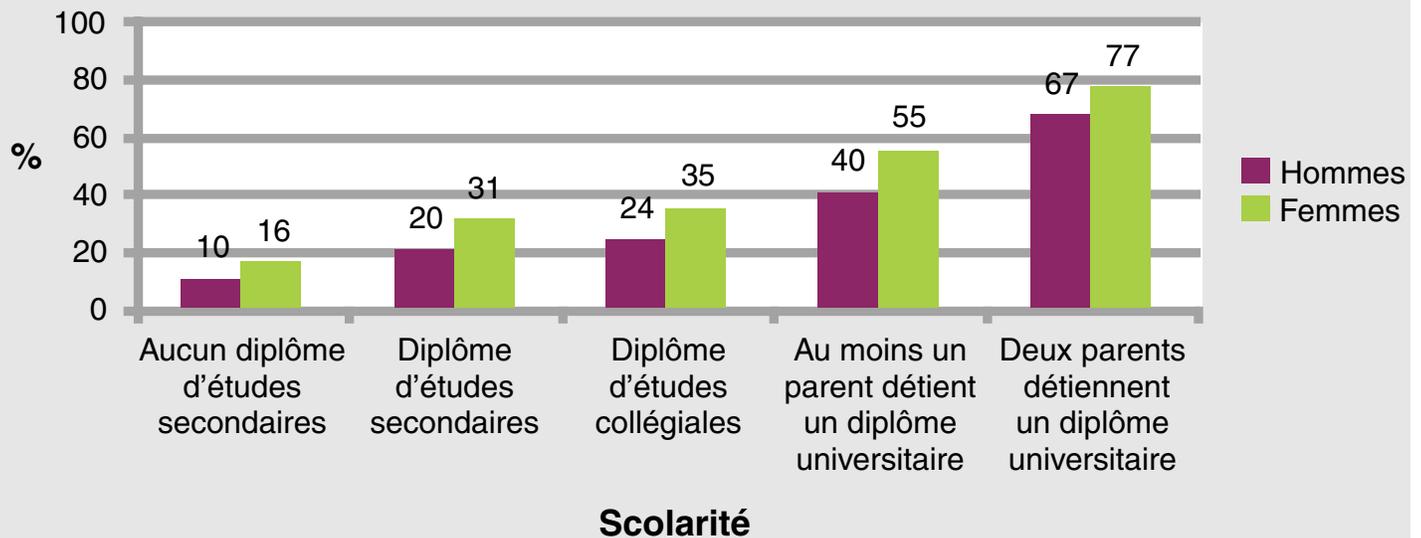
<sup>1</sup> Duxbury, L. et C. Higgins. 2009. Principales constatations et recommandations de l'Enquête de Santé Canada sur le conflit entre le travail et la vie personnelle (2001). Santé Canada; Ottawa (Ontario) ([http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/occup-travail/balancing\\_six-equilibre\\_six/index-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/occup-travail/balancing_six-equilibre_six/index-fra.php)).





#### 2.2.22 Travail et famille

**Fig. 2.2.22 Pourcentage de Canadiens de 25 à 39 ans qui détiennent un diplôme universitaire selon le niveau de scolarité des parents, Canada, 2009**



Source : Statistique Canada <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2011002/article/11536-fra.pdf>, consulté le 15 janvier 2012.

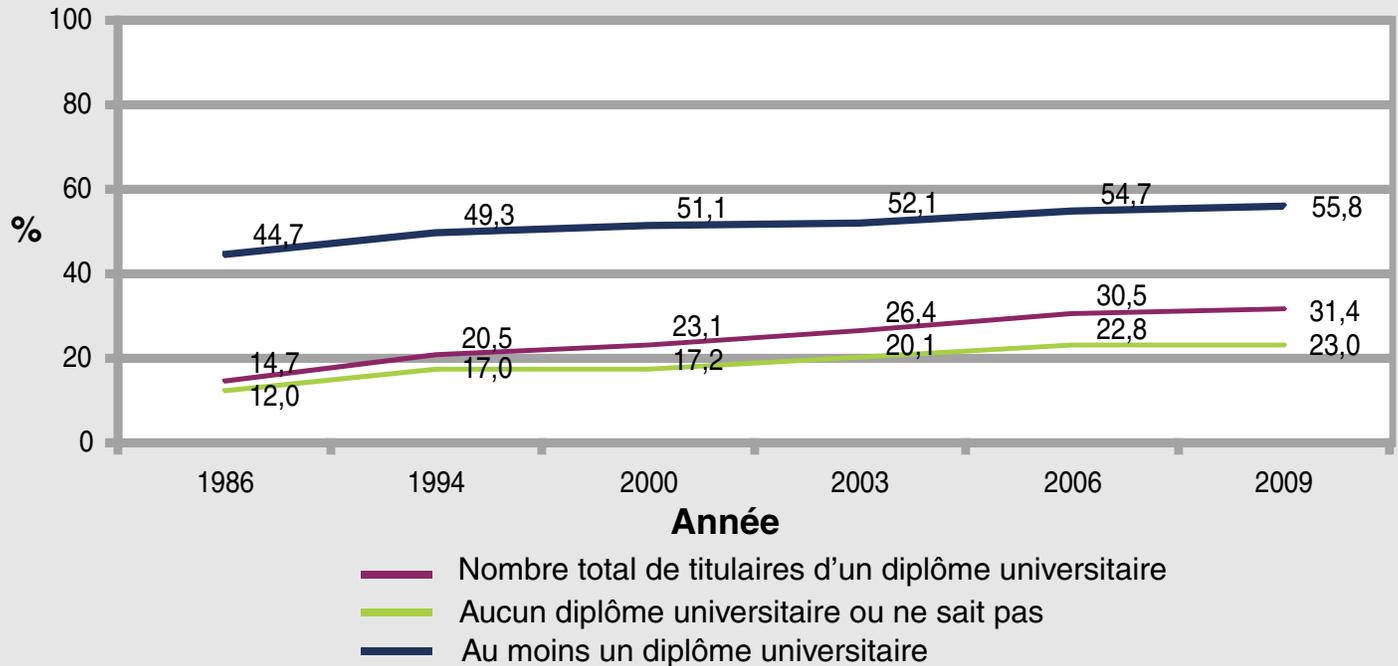
Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à détenir un diplôme universitaire. En 2009, 37 % des femmes de 25 à 39 ans en détenaient un, comparativement à 27 % de leurs homologues masculins. Toutefois, les jeunes dont les parents possèdent un diplôme universitaire sont eux-mêmes plus susceptibles d'en détenir un. De fait, parmi les personnes de 25 à 39 ans dont les deux parents étaient diplômés universitaires, 67 % des hommes et 77 % des femmes en détenaient un, comparativement à 20 % des hommes et 31 % des femmes dont les parents n'avaient obtenu qu'un diplôme d'études secondaires. La probabilité de détenir un diplôme universitaire augmente proportionnellement au niveau de scolarité des parents.





### 2.2.23 Travail et famille

**Fig. 2.2.23 Pourcentage de Canadiens de 25 à 39 ans qui détiennent un diplôme universitaire selon le niveau de scolarité des parents, Canada, de 1986 à 2009 (certaines années)**



Source : Adapté de Statistique Canada <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2011002/article/11536-fra.pdf>, consulté le 15 janvier 2012.

En 2009, parmi les Canadiens de 25 à 39 ans, 31,4 % détenaient un diplôme universitaire. Cette proportion grimpe à 55,8 % parmi ceux dont un parent était diplômé universitaire et elle baisse à 23 % – environ la moitié – parmi ceux dont aucun parent n'était diplômé universitaire.

Chez les personnes dont les parents n'étaient pas diplômés universitaires, la probabilité de détenir un diplôme universitaire a presque doublé entre 1986 et 2009. La hausse a été moins marquée chez les personnes dont les parents étaient diplômés universitaires – probabilité de 1,5 fois plus élevée.

